

État: 12.11.2008

## Isolations thermiques extérieures crépies (Correctif)

Page	Par/ Figure	Genre d'erreur	Jusqu'à présent (Les fautes sont marquées en caractères gras et barrées)	Correction (Les corrections sont marquées en caractères gras et obliques)
9	2.2.5	T	<p>Pour les soubassements au-dessus du terrain il faut prévoir des panneaux de polystyrène extrudé (panneaux XPS) ou des panneaux spéciaux en polystyrène expansé pour pieds de mur (panneaux EPS de pieds de mur) au <del>minimum</del> jusqu'à 0,25 m au-dessus de la ligne de pied de façade.</p> <p>Au-dessous de la ligne de pied de façade, toutes les couches de l'isolation thermique crépie exposées à l'humidité doivent être protégées par un revêtement de protection contre tous risques de dégâts dus à l'eau.</p>	<p>Pour les soubassements au-dessus du terrain il faut prévoir des panneaux de polystyrène extrudé (panneaux XPS) ou des panneaux spéciaux en polystyrène expansé pour pieds de mur (panneaux EPS de pieds de mur) au <b>maximum</b> jusqu'à 0,25 m au-dessus de la ligne de pied de façade.</p> <p>Au-dessous de la ligne de pied de façade, toutes les couches de l'isolation thermique crépie exposées à l'humidité doivent être protégées par un revêtement de protection contre tous risques de dégâts dus à l'eau.</p>